

<http://clg-jean-moulin-artenay.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article697>

Utilisation de l'application Pronote - Absence

- Espace Numérique - PRONOTE -



Publication date: lundi 15 septembre 2025

Copyright © Collège Jean Moulin - Tous droits réservés

Suite à la **dématérialisation du carnet de correspondance**, toute absence doit être justifiée par un "écrit" dans l'application Pronote (remplace le "billet rose").

PREVENIR D'UNE ABSENCE

Vous avez la possibilité de **prévenir** la Vie Scolaire (surveillants) **avant le premier cours**. Une fois la raison validée par la Vie Scolaire, l'absence est réglée administrativement. Pour cela cliquer sur "contacter la vie scolaire" dans carnet et compléter les informations.

JUSTIFIER D'UNE ABSENCE

Si vous n'avez **pas prévenu** ou que vous avez **seulement appelé** le collège, vous devez justifier dans Pronote de l'absence de l'élève. Pour cela cliquer sur l'absence à justifier et compléter les informations. Une fois validée par la Vie Scolaire, l'absence est réglée administrativement.

Attention : Si votre enfant est absent pour maladie, pensez à justifier pour CHAQUE jour d'absence.